

Présentation du projet d'amélioration énergétique d'un logement

1



DÉROULEMENT DE LA PRÉSENTATION :

- Etat des lieux du logement avant travaux
- Définition d'un programme de travaux
- Evaluation du projet de travaux

1. ETAT DES LIEUX DU LOGEMENT AVANT TRAVAUX

Maison individuelle type 4 d'environ 78m²



- Chaudière gaz \approx 20 ans
(chauffage + ECS)

- Menuiseries Simple
Vitrage Bois + Double
Vitrage Bois

- Isolation combles
inexistante

2. DÉFINITION D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX

Attendus du propriétaire : améliorer le confort énergétique du logement.

Travaux envisagés : remplacement de la chaudière et des menuiseries non isolées.

Accompagnement du service Habitat de Val de Garonne Agglomération dans le cadre de l'OPAH « Energie » 2008-2013 pour :

- Définir un projet de travaux eu égard aux caractéristiques du logement
- Etablir des études thermiques permettant d'estimer les gains énergétiques et financiers prévisionnels
- Aider le propriétaire à financer les travaux

Programme de travaux défini :

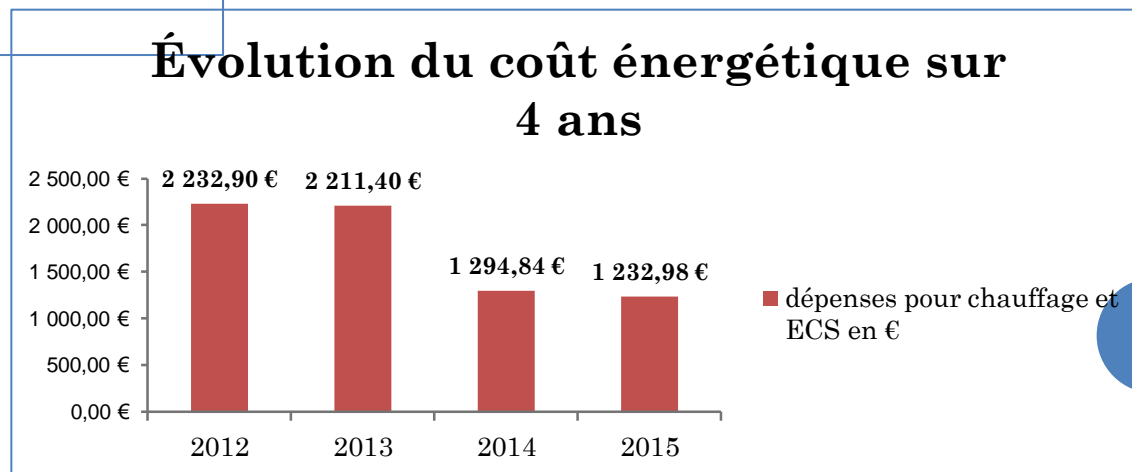
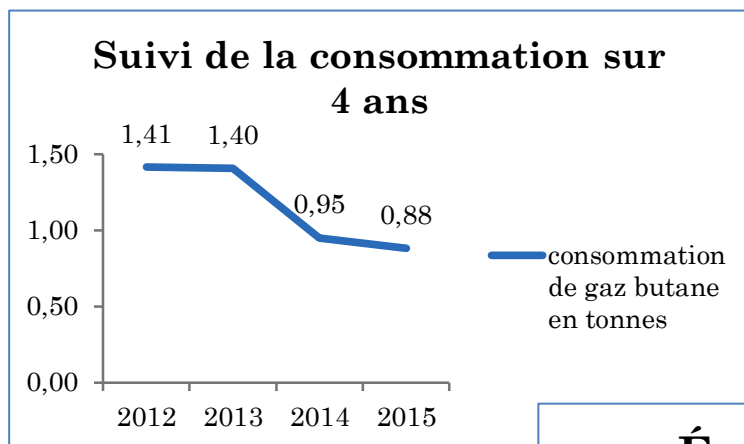
- Isolation des combles majoritaires par isolant $R \geq 7$
- Remplacement de la chaudière par une chaudière à condensation et mise en œuvre de robinets thermostatiques
- Installation d'une VMC
- Remplacement des menuiseries non isolées par menuiseries double vitrage

- Economie prévisionnelle calculée : 1 701€/an (consigne de chauffe fixée à 19°C le jour et 16°C la nuit / une augmentation de 1°C entraînant une hausse de 8% des consommations)
- Montant total TTC des travaux : 8 917€

3. EVALUATION DU PROJET

Le dossier de demande de subventions a été agréé en date du 06/02/2014. Les travaux confiés à des entreprises se sont déroulés entre mai 2014 et mars 2015.

Afin de pouvoir réaliser un bilan des gains opérés par l'opération le service Habitat a demandé au propriétaire de fournir les factures de gaz du logement en amont de la demande jusqu'à ce jour (période entre 2012 et 2016)



Les travaux ainsi réalisés ont permis :

1. une diminution des consommations du propriétaire
2. une moindre dépense financière
3. un meilleur confort de vie dans le logement
4. une participation à la réduction d'émission de gaz à effet de serre

Merci de votre attention

Service Habitat Val de Garonne Agglomération.

Mme KERANGOAREC Elen: 05 53 64 83 84

M. GRAND Maxime : 05 53 64 83 79